

De l'animation rurale à l'éducation environnementale La trajectoire du réseau finistérien des ULAMIR (1974-2014)

Joy Toupet

▶ **To cite this version:**

Joy Toupet. De l'animation rurale à l'éducation environnementale La trajectoire du réseau finistérien des ULAMIR (1974-2014). Norois, 2015, 234, pp.29 - 46. 10.4000/norois.5553 . hal-01644521

HAL Id: hal-01644521

https://univ-rennes2.hal.science/hal-01644521

Submitted on 22 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Norois

234 (2015)
Dynamique des milieux humides, éducation à l'environnement, pratiques festives, tourisme et patrimonialisation

Joy Toupet

De l'animation rurale à l'éducation environnementale

La trajectoire du réseau finistérien des ULAMIR (1974-2014)

Avertissement
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Joy Toupet, « De l'animation rurale à l'éducation environnementale », *Norois* [En ligne], 234 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2017, consulté le 16 septembre 2015. URL : http://norois.revues.org/5553 ; DOI : 10.4000/norois.5553

Éditeur : Presses universitaires de Rennes
http://norois.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : http://norois.revues.org/5553
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (http://www.cairn.info).

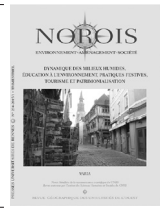
CAIRN
Chercher. Repérer. Avancer.

Distribution électronique Cairn pour Presses universitaires de Rennes et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)
© Tous droits réservés

Norois n° 234, 2015/1, p. 29-46

Presses Universitaires de Rennes
www.pur-editions.fr

NOROIS
ENVIRONNEMENT•AMÉNAGEMENT•SOCIÉTÉ
Revue en ligne : ***http://norois.revues.org***



De l'animation rurale à l'éducation environnementale
La trajectoire du réseau finistérien des ULAMIR (1974-2014)

Rural Animation to Environmental Education
The ULAMIR Network Trajectory (Brittany, Finistère, France) (1974-2014)

Joy Toupet

Espaces et Sociétés – ESO – UMR 6590 CNRS, Université Rennes 2, Maison de la Recherche en Sciences Sociales, Place du Recteur-Henri-Le-Moal – 35 043 Rennes Cedex (*joy.toupet@uhb.fr*)

Résumé : Cet article explore le processus par lequel le réseau finistérien d'éducation populaire en milieu rural se mobilise et se transforme pour élaborer des actions d'Éducation à l'Environnement. Il montre que le réseau historique s'est progressivement repositionné sous l'effet d'un processus de professionnalisation au gré duquel il réussit à s'emparer des questions environnementale et de développement durable et à influer sur les politiques publiques régionales. L'étude de cette trajectoire met en évidence quatre modèles d'analyse, issus de logiques de régulation successives d'ordres charismatique, institutionnel, entrepreneurial et contractuel.

Abstract: *This article explores the process through which the Rural Animation and Community Éducation Network in Finistère (Brittany, France) gets involved and changes to develop Environmental Éducation actions. The paper argues that the historical network has gradually repositioned itself as a result of a process of professionalisation. During this period, the network managed to seize environmental and sustainable development issues and to influence regional public policies. This trajectory is analysed through four models of development, successively focusing on charismatic, institutional, entrepreneurial and contractual regulation mechanisms.*

Mots clés : réseau – animation – éducation à l'environnement – développement durable – professionnalisation – régulation

Keywords : *network – rural animation – environmental education – sustainable development – professionalisation – social regulation*

Introduction

Apparue sur la scène internationale au cours des années 1970 sous la forme de grandes injonctions théoriques, l'Éducation à l'Environnement (EE) est devenue aujourd'hui, à différentes échelles de territoire, un champ d'intervention professionnelle concerné par des missions conciliant développement local, développement durable et participation des publics (Sauvé, 2006 ; Girault, Sauvé, 2008). Les acteurs de l'EE cherchent à participer et à *faire participer*, afin de constituer sur le long terme une force de propositions utile à l'élaboration des politiques locales environnementales (Mermet, Berlan-Darcqué, 2009 ; Sigaut, 2010). Dans les espaces ruraux, c'est souvent par les voies détournées de l'animation socioculturelle et sportive, exercée bénévolement, que des réseaux d'acteurs s'organisent, sans que l'environnement n'en soit au départ une

Article reçu le 30 octobre 2014 ; définitivement accepté le 26 février 2015

référence explicite. En Bretagne, et en Finistère plus particulièrement, le projet de l'EE est initialement porté par les animateurs et éducateurs dont les postes sont financés par la politique de Rénovation Rurale et redistribués dans les territoires par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Chosson, 1991 ; Mignon, 1998). Par leur travail d'éducation et d'enracinement au territoire, ces acteurs sont considérés par l'État et par les élus locaux comme des relais, notamment auprès de la jeunesse, pour accompagner les mutations socio-économiques en cours (Augustin, Ion, 1993). Le réseau d'animation rurale créé en 1974 dans le Finistère s'est, dans sa phase actuelle, distendu et intégré pour partie, à un réseau régional développant des politiques d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), en lien avec l'administration. L'objectif de cet article est de montrer le processus par lequel l'environnement devient un champ d'action possible et opportun pour le réseau, l'amenant *in fine* à être intégré aux arènes décisionnelles préfigurant les politiques environnementales régionales. L'enquête de terrain conduite en Bretagne et couvrant la période 1974-2014 permet de mettre en évidence les différentes étapes marquant l'évolution du réseau. De cette chronologie sont tirés quatre modèles analytiques expliquant les différentes formes de régulation à l'œuvre dans la transformation du réseau.

Des mutations de l'espace rural à celles du réseau d'éducation populaire du Finistère

L'implantation du réseau d'animation rurale au cours des années 1970 est un des résultats de l'évolution socio-économique de la Bretagne, et plus particulièrement du Finistère, marquée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, par de profondes mutations, dues, en particulier au processus d'intégration de l'espace rural.

Sur le plan économique, ce processus se traduit par l'intégration de la production agricole bretonne dans les marchés nationaux et internationaux. L'aspect sociopolitique de cette évolution est, quant à lui, marqué par le passage d'un système de régulation croisée des affaires locales à la cogestion des politiques agricoles par les organisations paysannes et l'État (Crozier, Thoenig, 1975). Plus précisément, l'intégration des espaces ruraux se traduit, dès les années 1950, par le délaissement des logiques officieuses d'influences et d'arrangements entre les administrations et les élus locaux dans l'application locale des politiques nationales. Dans cette configuration antérieure, l'État maîtrisait la définition des problèmes publics et des programmes d'action et il négociait localement la mise en œuvre de ses politiques. Les collectivités locales ne pouvaient alors jouer que dans un rapport d'influence à l'égard des administrations (Van Tilbeurgh, 2014). Ces logiques laissent donc progressivement place, au cours des années 1950 et 1960, à un système de cogestion visant la spécialisation, l'intensification et la libéralisation économique du modèle agricole breton. Dans ce système, les décisions sont négociées avec les représentants de la profession agricole à l'exclusion de tous les autres acteurs du monde rural (Van Tilbeurgh, 2014). En résulte la modernisation technique des exploitations, laquelle oriente progressivement les modèles coopératifs de production vers un modèle agro-industriel unique et enclenche un long processus d'équipement et de désenclavement à travers le Plan Routier Breton, lui-même destiné à favoriser la déterritorialisation de la production agricole (Berger, 1975 ; Canévet, 1992 ; Jollivet, 2001). Cette intégration économique par la cogestion fut possible grâce à l'encadrement sociotechnique et politique des paysans. En Bretagne, région à forte tradition catholique, cet encadrement de l'agriculture a également été religieux. La Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) a joué, par exemple, un rôle très important dans l'émancipation et la transformation du statut du paysan. Ainsi, jusqu'à la fin des années 1960, les politiques publiques et les structures d'encadrement professionnel et religieux du monde agricole portaient un projet socio-économique et politique commun.

Dans les années 1970, une fois l'ouverture du territoire et l'intégration de l'agriculture bretonne stabilisées, de nouvelles interrogations à l'égard du milieu rural commencent à s'exprimer (Houée, 1974). L'importance de l'exode rural, le processus de laïcisation et plus généralement la fin des sociétés paysannes (Mendras, 1967) favorisent la prise de conscience collective quant à la nécessité de diversifier les affectations de ces espaces et d'accompagner leur reconversion en développant l'emploi non-agricole. Ce constat est en outre renforcé par

le mouvement de rurbanisation qui met définitivement fin à la spécialisation agricole de l'espace rural (Mormont, 2009). C'est dans ce contexte qu'on assiste à la déliquescence des réseaux traditionnels d'encadrement professionnel et d'animation sociale. Se pose alors la question de leur renouvellement ou de leur substitution (Conq, 1996). En Finistère, le militantisme religieux est en difficulté : bien que la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) se renouvelle dès 1963 pour devenir le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), lequel s'adresse désormais à un public de jeunes aux profils variés (scolaires, étudiants, ouvriers, etc.) il peine à mobiliser l'ensemble de la population rurale et s'épuise dans des crises identitaires à répétition (Guilloteau, 1996 ; Chosson, 2000). C'est davantage à partir de l'histoire et de la dynamique des mouvements d'éducation populaire en milieu urbain que les nouveaux enjeux du milieu rural sont réappropriés et pris en charge (Tellier, 2010). La multiplication des équipements et des services socioculturels et sportifs issus des grands programmes nationaux de reconstruction et de planification requièrent une main-d'œuvre conséquente pour en assurer la gestion. Dans ce contexte, l'État soutient une innovation majeure : la formation et la professionnalisation des animateurs, lesquels prennent rapidement le relais des militants bénévoles historiques au sein de nouvelles infrastructures de quartier, à l'image des Maisons de Jeunes et de la Culture (MJC). Si le réseau des MJC fut le seul à réfléchir à une stratégie d'implantation nationale, sur le modèle de l'école et des autres services publics, il ne parvint pas à pénétrer les espaces ruraux bretons, encore fortement empreints de leur histoire catholique et peu enclins à tolérer des modèles d'organisation non seulement laïques mais politiquement contestataires (Besse, 2010).

De ce fait, la professionnalisation de l'animation s'incarne plutôt dans les espaces ruraux bretons, à partir des années 1970 et plus fortement au cours des années 1980, par l'ouverture de postes de professeurs d'éducation culturelle dans les lycées agricoles (Mignon, 2007) et le missionnement, par l'administration, d'animateurs socioculturels issus de formations universitaires nouvellement instituées[1]. À partir de cette période, un réseau d'acteurs se formalise autour d'un maillage d'associations para-municipales et de centres de plein air, qui connaissent un essor important et contribuent à redynamiser des communes sur le déclin (Jollivet, 1985). Ainsi, sous le double effet des politiques d'enseignement et d'aménagement, les espaces ruraux bretons assistent à l'émergence d'une action collective faisant du couple élu local-animateur le nouvel entrepreneur du développement local (Jeannot, 2005).

À partir des années 1980, l'évolution des modèles de décision publique, mue par les politiques de décentralisation et de déconcentration, devient centrale dans la transformation des modes de gestion des problèmes publics (Brochot, 1995 ; Thoenig, Duran, 1996). Dans le même temps, ces problèmes changent de nature. Plus précisément, l'action de l'État se transforme pour résoudre des problèmes transversaux émergents sur les territoires et les dispositifs de prise de décision y étant associés élargissent leur composition. C'est dans ce contexte de transition des modes de gouvernance que le thème de l'environnement monte en puissance dans l'espace public. La réorientation vers l'expertise des réseaux associatifs de protection de la nature (Le Démézet, Maresca, 2003 ; Mathis, 2012 ; Vrignon, 2012) et la prégnance de l'administration française de l'environnement et des grands corps techniques dans ce domaine (Le Bourhis, 2009 ; Bourg, Papaux, 2010 ; Kalaora, Vlassopoulos, 2013) sont de bons indicateurs de l'évolution de la prise en compte de la question environnementale par l'État et la société civile. Ainsi, à partir de cette période, les innovations reposent, essentiellement, sur l'objet de la décision elle-même : il ne s'agit plus de répartir des équipements ou d'intensifier la production agricole, mais de décider de nouvelles prescriptions devant réduire l'impact anthropique sur le milieu (Van Tilbeurgh, 2014). D'une part, la transversalité des problèmes environnementaux amène les acteurs historiques de l'éducation populaire et de l'animation à acquérir de nouvelles compétences techniques et pédagogiques pour les appréhender et participer au débat public. Cette nécessité est en outre renforcée par un ensemble d'injonctions

1. En 1968, les Instituts Universitaires Techniques (IUT) formant aux métiers de l'animation socioculturelle, sont créés. Cette offre de formation vient compléter les premières tentatives diplômantes de l'État pour contrer la dévitalisation des espaces ruraux (Diplôme d'État de Conseiller d'Éducation Populaire [DECEP] à partir de 1964 ; Certificat d'aptitude professionnelle à l'animation socio-éducative [CAPASE] à partir de 1970 puis du Brevet d'Aptitude à l'animation socioéducative [BASE]) (Mignon, 2007).

globales et normatives qui font leur apparition au début des années 1990. D'autre part, la complexité des problèmes publics obligent les élus, à travers l'évolution des textes réglementaires, à prendre en considération d'abord les constats locaux et l'expertise locale pour légiférer (Martin-Place, 2002). Au début des années 2000, ce ne sont donc plus seulement l'administration, les élus locaux et les organisations professionnelles qui participent au processus de décision, mais un ensemble d'acteurs mobilisés pour résoudre les problèmes posés à l'échelle locale, et résultant, pour une grande part, d'énoncés globaux (Van Tilbeurgh, 2014).

L'objectif de cet article est de questionner le processus par lequel un réseau d'éducation populaire finistérien, lui-même remplaçant d'un réseau de notables issu de l'agriculture, se transforme pour intégrer la thématique environnementale et son volet pédagogique. En partant de son analyse chronologique, il s'agit d'apporter un éclairage inédit sur les régulations et les ajustements successifs mis en œuvre par le réseau dans des contextes donnés, pour investir d'autres thèmes et échelles d'action.

L'hypothèse est que la professionnalisation du réseau historique ayant en charge, à l'origine, la dynamisation des tissus socio-économiques locaux, lui permet à la fois de s'institutionnaliser et de s'emparer progressivement de la question environnementale.

Le réseau est étudié aux échelles départementale (Finistère, 29) et régionale (Bretagne), niveaux auxquels il se structure et où s'opérationnalisent les changements entre les années 1970 et aujourd'hui. L'analyse s'inscrit dans une perspective historique et s'appuie sur un travail d'archives réunissant des fonds départementaux (Finistère) et privés (issus des réseaux professionnels, de membres associatifs ou encore d'individuels) ayant permis d'identifier les acteurs fondateurs du réseau. Ces acteurs ont ensuite fait l'objet d'une enquête s'appuyant sur une série d'entretiens semi-directifs menés entre août 2012 et février 2013. L'échantillon des personnes interrogées, en activité sur la période considérée, représente 25 entretiens abordés sous la forme de récits de vie. Dans l'exploitation de ce matériau, nous avons cherché à la fois à mettre au jour des tendances générales de l'évolution et des activités du réseau, et à rendre compte, dans une perspective plus interactionniste, des trajectoires individuelles ayant contribué à son développement (Baszanger, 1990 ; Sawicki, 2003 ; Granjou *et al.*, 2010). Les nombreux allers-retours avec un travail d'archive ont permis, à chaque étape, de contextualiser et d'objectiver les discours recueillis par les entretiens.

D'un réseau d'éducation populaire à sa professionnalisation (1970-1980)

La mobilisation d'un réseau d'animation rurale

La création des premières Unions Locales d'Animation en Milieu Rural (ULAMIR) en Finistère est considérée comme une solution, par les pouvoirs publics, pour développer l'emploi non-agricole, et ce à deux niveaux d'appréciation.

À cette période, le ministère de la Jeunesse et des Sports est moteur dans la conduite de projets socioculturels et ses Directions Départementales sont des relais influents dans les espaces urbains et ruraux[2]. En Finistère, les initiatives menées à partir des années 1970 sont imputables au rôle déterminant joué par l'inspecteur départemental de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Finistère (DDJS). En effet, les premiers animateurs professionnels sont issus de l'IUT Carrières Sociales de Rennes, au sein duquel cet inspecteur est enseignant. Sa double fonction lui permet de recruter parmi ses étudiants et d'entretenir par la suite des relations fréquentes avec eux[3]. Cette cooptation au sein d'une formation où les liens d'interconnaissance sont préexistants, couplée à l'enjeu de leur première prise de responsabilité professionnelle crée une dynamique d'animation qui se caractérise par un véritable engagement des animateurs en faveur du développement des territoires où elle prend forme.

Par ailleurs, l'inspecteur départemental parvient à étendre son champ d'action au milieu rural par l'importance des financements qu'il pouvait mettre à disposition des communes et ainsi à expérimenter

2. Les Directions Départementales possèdent de nombreuses compétences (tourisme, culture, jeunesse, etc.) et leurs relations avec les élus communaux sont très développées (Héluwaert, 2002).
3. Cinq des six premiers animateurs professionnels sont issus de cette formation.

de nouvelles idées[4] : « C'était la première fois qu'on s'intéressait de manière institutionnelle au milieu rural autrement que sur le plan économique[5]. » Leur statut de salariés permanents permet aux animateurs de répondre quotidiennement et durablement à des besoins spécifiques, fait totalement nouveau à cette période (figure 1).



Figure 1 : Le renouveau de l'animation rurale avec les ULAMIR – Source : Dessin paru dans *Le Trégor* du 27 Novembre 1982.
Renewal of rural animation with ULAMIR.

Ces deux facteurs participent à l'adhésion de la plupart des élus locaux et notamment des conseillers généraux, qui se positionnent en relais de l'administration pour appuyer la mise en place des premières ULAMIR. À cette époque, la classe politique locale, toutes sensibilités confondues, impulse et soutient, dans la continuité des mutations socio-économiques, l'innovation sociale[6]. L'implantation des ULAMIR a en outre émergé de volontés éducatives, portées par le corps enseignant[7] (figure 2).

En 1974, les six premières ULAMIR[8] sont mises en place, lesquelles s'organisent la même année en Union Départementale (UDAMIR). Le canton devient l'échelle opératoire des structures pour lesquelles chaque commune verse une subvention de fonctionnement, en plus de celles du Conseil Général et de la DDJS[9]. Chaque ULAMIR réunit en moyenne 70 adhérents.

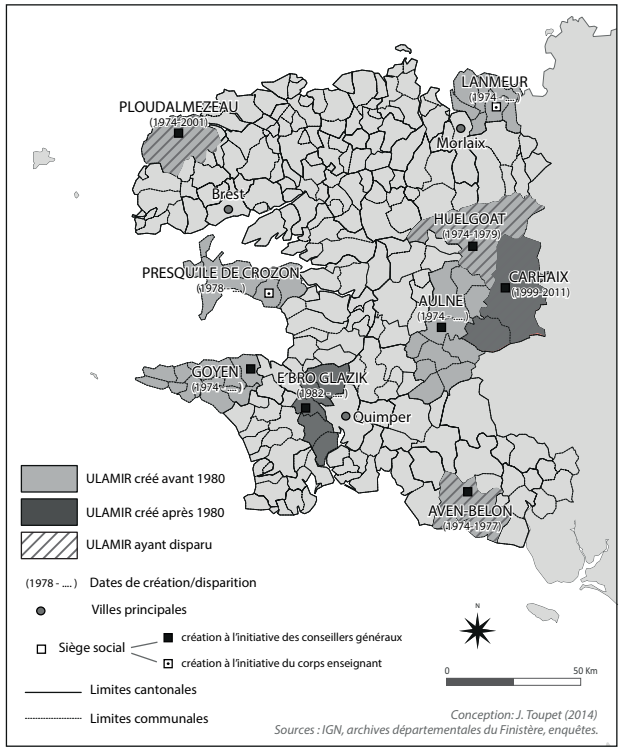


Figure 2 : Les ULAMIR du Finistère (1974-2014)
ULAMIR in Finistère (1974-2014)

En 1978, l'UDAMIR adhère à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux (FNFR)[10], ce qui lui permet d'obtenir deux postes Fonds Jeunesse Éducation Populaire (FONJEP)[11] par an. La FNFR, dont une des missions principales est de promouvoir l'émancipation socioculturelle du milieu rural, est à ce moment-là, un instrument institutionnel supplémentaire aidant à l'ancrage territorial, par la promotion professionnelle, du réseau des ULAMIR

4. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports est à cette période l'un des budgets nationaux les plus importants. Selon l'inspecteur départemental lui-même : « *On était reconnu parce qu'on avait du fric*. »
5. Entretien avec l'inspecteur de la DDJS en poste à cette période.
6. Parmi les conseillers généraux, on retrouve une même génération de personnalités: Jean Hourmant, maire de Châteauneuf du Faou ; Alphonse Penven, maire de Huelgoat ; François Manach, maire de Commana ; Jean-Pierre Jeudy, maire de Carhaix ; Louis Orvoen, maire de Moëlan sur Mer ; Louis Le Pensec, député-maire de Mellac et futur ministre de la Mer sous Mitterrand en 1981 et surtout Alphonse Arzel, député-maire de Ploudalmézeau (cf. partie 4).
7. On y retrouve en particulier François Gautier, professeur et directeur du collège de Lanmeur et Claude Yvenat, instituteur et Maire de Crozon.
8. Elles concernent les cantons de Ploudalmézeau, Lanmeur, Châteauneuf du Faou, Aven-Belon, Crozon et Goyen.
9. La gestion financière des ULAMIR est répartie comme suit : 35 % Conseil Général ; 25 % l'État *via* la DDJS ; 40 % à la charge des communes adhérentes.
10. Réseau avec lequel l'inspecteur départemental avait des relations, du fait de sa participation régulière aux commissions de travail nationales réunissant les différents mouvements de jeunesse.
11. Le FONJEP apporte pour chaque poste une subvention régulière de plus de 25 000 F par an (source : Archives Départementales du Finistère cote 1293W44).

(Richard, 1996). Parallèlement, les statuts de l'UDAMIR sont modifiés et permettent d'ouvrir l'adhésion aux foyers ruraux et aux autres associations en milieu rural, moyen pour le mouvement de se donner du poids et de l'influence : le réseau départemental passe de l'adhésion de sept ULAMIR au rassemblement de 64 structures[12].

Les missions des nouveaux animateurs professionnels

« Être au service des gens », « se préoccuper de leurs soucis », « les ouvrir au monde » sont les leitmotivs des animateurs locaux. Conjointement à la promotion faite par l'administration et les responsables politiques locaux, l'ancrage territorial des ULAMIR est effectif sous l'action des animateurs qui s'emploient à répondre aux attentes des populations résidentes. Attentes des parents d'abord, qui ne « savent pas trop quoi faire des enfants[13] » ; des jeunes eux-mêmes qui se regroupent ; ou simplement des habitants qui s'inquiètent, par exemple, des mutations paysagères de leur commune. L'entretien de sentiers menacés par le remembrement agricole pour pratiquer la randonnée ou encore la restauration de cours d'eau et fonds de vallée par des groupes de jeunes en recherche de nouveaux loisirs, pour pratiquer le canoë, participent de la dynamisation de la vie locale. Plus généralement, la volonté des animateurs d'être actifs pour accompagner les mutations, de « ne pas être à la traîne », de « marquer ce territoire-là de [leur] logique à [eux] » les amènent à soutenir et/ou à proposer des actions dans deux domaines principaux : le domaine socioculturel ou de loisirs (souvent d'accès gratuit) autour de thèmes variés (théâtre, cinéma, loisirs littéraires, culture bretonne, randonnée, camps itinérants, etc.) et le domaine social souvent couplé à une plus-value économique (chantiers d'insertion, camps-chantiers, etc.) (figure 3).

Les ULAMIR répondent aussi aux besoins des associations locales en mettant à leur disposition les premières imprimeries[14] et en leur offrant des services administratifs et financiers dans leurs montages de projets[15]. Les élus locaux y trouvent aussi des ressources organisationnelles importantes, lorsqu'il s'agit d'anticiper ou de gérer des événements imprévus. C'est par exemple le cas lors du naufrage de l'Amoco Cadiz en 1978, pendant lequel il faut coordonner l'afflux de bénévoles, venant de la France entière et de Belgique, et mettre en place des structures d'accueil pour gérer et orienter les bonnes volontés. Le conseil municipal extraordinaire réunissant en urgence les dix communes du canton de Ploudalmézeau décide de confier cette mission d'ampleur à l'ULAMIR. Le pouvoir politique local renouvelle à cette occasion la confiance accordée à une structure d'animation qui se transforme, à travers cet événement, en véritable « cellule de gestion de crise[16] ». Cet événement, considéré par la suite comme central dans la montée en puissance de la cause écologiste (Kernalegenn, 2006, 2014), représente surtout à ce moment-là l'opportunité pour les ULAMIR côtières (Ploudalmézeau et Lanmeur) de montrer leur utilité et de renforcer leur légitimité[17].

À partir de 1982 et la loi de régionalisation (Loi Gaston Deferre), la région Bretagne acquiert davantage de compétences. Dès cette date, le réseau saisit l'opportunité de sa pérennisation en s'institutionnalisant au niveau régional par la création de l'Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux (UBAPAR) en 1983. Dès lors et en raison de deux évolutions conjointes, les considérations autour de la « nature » prennent une place plus importante.

La territorialisation des activités autour de bâtiments d'accueil…

Premièrement, l'organisation du réseau au niveau régional accompagne la diversification des domaines d'activités de l'animation rurale. La principale caractéristique de cette évolution réside dans le passage de leur itinérance parfois improvisée (camps, randonnées à vélo, colonies de vacances en gîtes d'étape, etc.) à leur enracinement géographique

12. Source : compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'UDAMIR en 1978.
13. Discours de l'animateur de l'ULAMIR de Ploudalmézeau en 1979 (archive privée).
14. Les imprimeries locales offrent la possibilité aux associations locales de concevoir leurs supports de communication et aux mairies de généraliser leurs bulletins municipaux.
15. Exemples de services : commandes groupées de fournitures de bureau, location de matériel, prêts d'honneur, etc.
16. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'UDAMIR, 1978.
17. D'après l'animateur en poste à cette période : « *Notre heure de gloire pour les ULAMIR du Nord, c'est l'Amoco Cadiz, parce que là on a joué à fond les manettes* […] *ça a été l'opération du siècle* […] *on s'est dit on s'organise sinon on est foutus* […] *C'est là qu'on a démontré qu'on était au service du territoire, qu'on pouvait soutenir nos collectivités, les ULAMIR ont joué leur rôle vraiment* […] *là ça a compté et on a été reconnus. L'ULAMIR a vraiment été le pivot sur le territoire ici pour gérer l'accueil des bénévoles.* »





Figure 3 : Deux exemples d'activités de loisirs (Sources : archives privées)
Two examples of leisure activities
Découverte du milieu aquatique. Rivière du Scorff, 1975 (gauche).
Discovering the aquatic environment. River of Scorff, 1975 (left).
Chantier de jeunes. Restauration d'une maison communale à Ploudalmézeau (29), 1977 (droite).
Youth workcamp. Rehabilitation of a community house in Ploudalmézeau (Finistère), 1977 (right).

par l'utilisation de bâtiments (publics ou privés). La réhabilitation d'un patrimoine local désaffecté ou détérioré (écoles, maisons éclusières, manoirs, etc.) en centres de classes de découverte et bases de plein air permet au réseau de renforcer ses compétences pédagogiques et gestionnaires (figure 4)[18].

Dans le même temps, cette valorisation foncière représente une opportunité pour les collectivités propriétaires de répondre à ce nouvel enjeu « d'accueil » : elle permet le recrutement d'animateurs qui s'installent sur le canton[19]. Ainsi, la sédentarisation contribue à la pérennisation d'un métier ; du « sien » d'abord, en tant qu'animateur permanent à l'année[20], mais aussi de « celui des autres », acteurs de la vie économique locale ou commerçants, revitalisés par le fonctionnement de ces nouveaux lieux d'accueil et d'hébergement. En ce sens, la réaffectation de bâtiments locaux en centres d'accueil participe d'un processus de patrimonialisation qui légitime un nouvel usage et *in fine*, une nouvelle institution (Jeudy, 1990).

…condition de l'émergence du métier d'animateur-nature

Deuxièmement, l'organisation du réseau au niveau régional marque la prise de distance du réseau et de ses animateurs d'avec son administration de tutelle, Jeunesse et Sports, qui n'agit plus comme le catalyseur unique de son projet collectif et de sa cohésion. La création de l'UBAPAR coïncide avec le départ des animateurs fondateurs vers d'autres postes et leur remplacement par une deuxième génération de professionnels, pour la plupart directeurs de centres. À cette période, la politique de formation professionnelle, dont la Région reçoit la compétence générale par la loi du 7 janvier 1983 (loi n° 83-8), est mise en place pour être au service de la politique de lutte contre le chômage des jeunes. De fait, les Régions sont tenues de financer toute entreprise de formation, afin d'accompagner le développement de nouveaux métiers. C'est à travers l'UBAPAR que les structures locales d'animation rurale bénéficient de cette opportunité pour développer la formation d'« animateur-nature ». Dès lors, l'activité d'animation s'enrichit de compétences d'enseignement à travers la dispensation de formations diplômantes, telles que le Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire (BEATEP) « guide-animateur nature[21] ». Cette formation créée en 1989 et

18. Dans le Finistère, une vingtaine de centres d'accueil représentant plus de 1 000 lits sont mis en place au cours des décennies 1980 et 1990 (source : « UDAMIR, 20 ans d'expérience au service du milieu rural », 1994).

19. D'après une coordinatrice nationale de centres d'accueil à cette période : « *Les élus sont bien contents que ces bâtiments-là soient affectés et servent à quelque chose* […] *le maire n'en pouvait plus de joie, le conseiller général rayonnait, le préfet signait la convention, amenait les emplois…* »

20. Les propos d'un responsable de centre, sont à cet égard, illustratifs : « *On s'est beaucoup construit en différence avec les autres : les classes de mer, on a fait tout ce qu'on a pu pour être très différents d'elles et des animateurs saisonniers qui étaient payés à coup de trique …on a trop vu ça nous sur le canton ici, Plougasnou était rempli de centres de classes de mer et d'animateurs saisonniers qui crevaient la dalle et qui crèvent toujours la dalle.* »

21. L'UBAPAR estime avoir formé et diplômé environ 500 animateurs en Bretagne, toutes spécialités confondues dont 160 « animateurs-nature », sur la période 1989-2007 (source : rapport d'activités UBAPAR-Environnement, 2007).

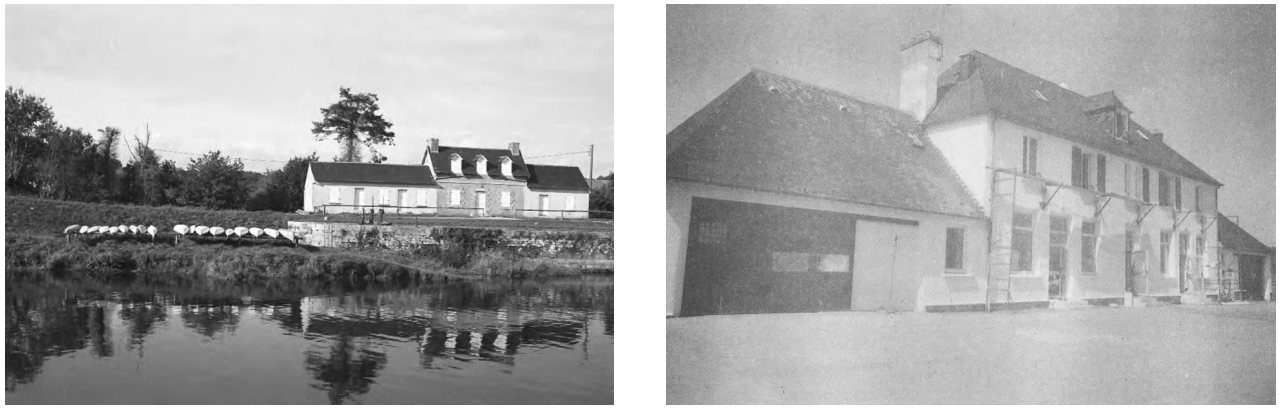


Figure 4 : Deux exemples de réhabilitation en centres d'accueil et de découverte (source : archives UDAMIR, 1994, 1998)
Two examples of renovation of fieldtrip centres
Maison éclusière du Gwaker sur la rivière de l'Aulne à Châteauneuf du Faou. Première phase de rénovation au cours des années 1980 (gauche).
The Gwaker lock house on the Aulne river, Châteauneuf du Faou. First phase of renovation during the 1980's (left).
La « Base du Douron », ancienne école, se développe au sein de l'ULAMIR du canton de Lanmeur. Première phase de rénovation en 1990 (droite).
A former school, the "Base du Douron" was developed within the ULAMIR of the Lanmeur canton, from 1990 (right).

relayée à l'UBAPAR par la Région, a pour but de « former des animateurs de plein air avec en plus de la pratique sportive, une formation pédagogique spécifique autour de la découverte du milieu physique et humain[22] ».

Ainsi, ces structures d'hébergement accompagnent la dé-précarisation des emplois par le passage d'une activité saisonnière à une activité annuelle, contribuant ainsi à une certaine « oxygénation professionnelle[23] », où la pratique sportive de plein air (canoë-kayak, escalade, tir à l'arc, voile, etc.) est envisagée, dans cette perspective, non pas dans un but de performance mais comme un moyen de découverte du milieu naturel à partir d'un centre d'accueil.

De la pédagogie environnementale au développement durable (1990-2010)

La décennie 1990 établit l'influence grandissante de la pédagogie dans les préoccupations pratiques des animateurs, favorisant la naissance d'un second réseau, celui de l'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB).

La création du REEB et la reconfiguration du réseau

C'est au travers de stages pratiques effectués au sein d'autres réseaux par quelques-uns des animateurs finistériens que l'évolution des contenus pédagogiques des centres de plein air[24] se traduit. La participation de l'animateur d'un centre de classes de mer basé à Ploudalmézeau au stage organisé par la FNFR au Centre d'Expérimentation Pédagogique (CEP) de Florac en 1985 a pour effet d'approfondir les relations entre l'UBAPAR et la FNFR. En 1992, à partir de cette rencontre, un réseau d'échange autour des pratiques professionnelles se formalise dans une commission « environnement » de l'UBAPAR et à travers plusieurs bulletins de liaisons[25]. La même année, des rencontres régionales s'organisent et font émerger la volonté collective de créer le Réseau d'Éducation à l'Environnement de Bretagne (REEB) pour répondre au problème d'isolement rencontré par les animateurs-nature (figure 5). Le réseau devient alors un espace de partage et de mutualisation des pratiques pédagogiques, d'expérimentation, de montage de projet, etc.

La concrétisation du REEB montre la volonté des acteurs locaux d'orienter leur action vers l'envi-

22. Source : Archives Départementales du Finistère cote 1293W44.
23. Expression reprise d'un entretien réalisé auprès d'un directeur de structure d'accueil.
24. Désigne ici tous les centres d'hébergement accueillant des classes transplantées (« de mer » et/ou « vertes », etc.).
25. Les bulletins « Grain de sable » et « Irrégulomadaire » se succèdent à quelques années d'intervalle (Source : REEB, 1993).



Figure 5 : Une centaine d'animateurs et institutionnels célèbrent la création du REEB en 1992 (Source : archives du REEB)
A hundred of animators and institutional actors celebrate the creation of REEB in 1992

Photo prise lors des deuxièmes rencontres régionales de l'éducation à l'environnement à Plestin les Grèves (22).
Photo taken during the second environmental education regional meeting in Plestin les Grèves (Côtes d'Armor).

ronnement et sa mise en œuvre pédagogique tout en s'autonomisant du réseau-mère (figure 6). En 1993, le REEB compte 18 structures adhérentes et 40 adhérents individuels. Au début des années 2000, il représente 62 structures adhérentes et 194 adhérents individuels[26]. Parmi ces adhésions, on dénombre des associations, des collectivités ou des organismes institutionnels dont les échelles territoriales d'action se diversifient considérablement (commune, canton, EPCI, Pays, etc.).

La standardisation des outils de travail, au service de politiques environnementales « fléchées »

La création du REEB correspond à la période d'essor des réseaux régionaux d'éducation à l'environnement en France[27]. Véritables regroupements de professionnels, ils deviennent, à partir des années 1990, de plus en plus opérationnels et légitimes pour répondre aux enjeux environnementaux, à travers la mise en place d'un cadre pédagogique harmonisé, dont la standardisation des outils de travail est un des indicateurs. Les structures locales prennent ainsi part à des programmes issus des réseaux nationaux[28] et commencent à être les relais, à l'échelle des territoires et comme le préconisent les réformes de décentralisation, d'injonctions nationales de plus en plus formalisées et ciblées autour de l'environnement. Par exemple, le réseau École et Nature est sollicité en 1992 pour coordonner le premier programme pédagogique environnemental d'envergure nationale, le programme « Rouletaboule », financé par la Fondation de France. Ce projet, destiné à sensibiliser le grand public aux thématiques des déchets et de la consommation aboutira à la conception d'un outil pédagogique, en mutualisant les avancées de chaque région sur la question (figure 7). Vendu à environ 1 500 exemplaires dans l'ensemble des pays francophones, cet outil est considéré comme le premier d'une longue série ayant « véritablement posé le métier d'animateur et d'éducateur à l'environnement[29] ».

De nombreux outils seront ensuite élaborés par les réseaux locaux, régionaux ou nationaux sous des formes et sur des thématiques de plus en plus diversifiées[30]. En France, cet événement fondateur confère à la pédagogie de l'environnement une dimension d'expertise, reconnue par les instances

26. Source : REEB, rapport d'activités 2007.
27. Souvent identifiés sous le sigle de « GRAINE » (Groupements Régionaux des acteurs d'Initiation à la Nature et à l'Environnement).
28. Citons par exemple les programmes « Environnement-Vie quotidienne » de la FNFR et « Citoyenneté-environnement-développement durable » de la Ligue de l'Enseignement, en 1992.
29. Formulation reprise d'un animateur de classe de mer ayant vécu et participé à cette évolution. Il illustre ainsi son propos : « *L'animateur qui arrive avec ses photocopies qui dépassent de la chemise, mal faites la plupart du temps, qui arrive dans l'école… ça été remplacé par un animateur qui arrive avec un classeur bien fait avec des fiches rangées… voilà ça posait un peu le métier, l'animateur il arrivait avec quelque chose de fini quoi.* »
30. On peut distinguer deux grandes familles d'outils : les lieux (sentier d'interprétation, maison de Parc, exposition, manifestation, etc.) et les outils proprement dits (livre, malle, jeu, CD-Rom, etc.). Les thématiques abordées sont multiples : géologie, eau, habitat, gaspillage alimentaire, transports et mobilité, etc. (D'après Cheriki-Nort, 2010).

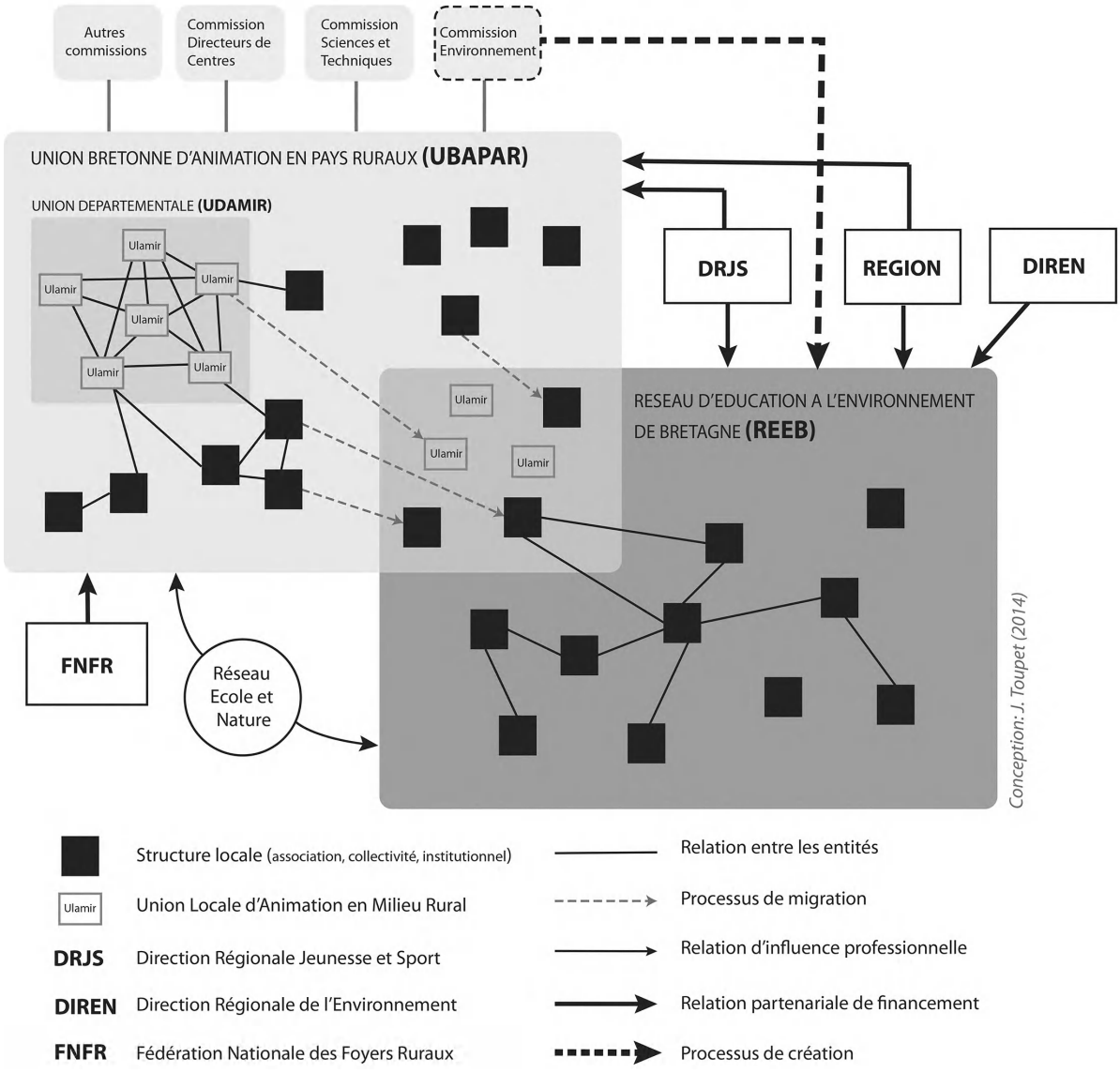


Figure 6 : La création du REEB en 1992
The creation of REEB in 1992

politiques territoriales : les animateurs, devenus experts-pédagogues, deviennent légitimes pour travailler sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

Parallèlement, la montée en compétence de l'administration de l'environnement (Van Tilbeurgh, 2007) contribue à ce que les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN), en raison de la diffusion des valeurs environnementales et de l'élargissement de leurs missions, s'impliquent plus fortement, au cours de la décennie, pour soutenir l'EE (Le Bourhis, 2009), à travers les réseaux régionaux, tels que le REEB.

Le développement durable comme nouveau référentiel de l'action

D'une « nature » support d'activités de loisirs et de découverte à un « environnement » institutionnalisé, l'action des réseaux s'enrichit une nouvelle fois, au cours de la décennie, d'une dimension sémantique et pratique nouvelle, celle du développement durable. L'objectif des structures locales n'est alors plus uniquement de faire découvrir les territoires et l'environnement qui les compose mais d'amener les citoyens à une « conscience globale » et de les responsabiliser face au constat de l'épuise-



Figure 7 : Outil pédagogique « Rouletaboule » (Source : *www.reseauecoleetnature.org*)
Pedagogical tool « Rouletaboule »

ment généralisé des ressources naturelles (Pellaud, 2011). D'abord organisée autour de démarches écocitoyennes, l'action des réseaux, et du REEB en particulier, s'oriente vers l'accompagnement des politiques nationales de développement durable (Leninger-Frézal, 2010). C'est le cas par exemple à travers sa participation active à des dispositifs tels que la « Semaine du Développement Durable » à partir de 2003[31]. Mais c'est en 2007 que la pénétration du développement durable dans les territoires se renforce visiblement. L'effusion institutionnelle et citoyenne autour du Grenelle de l'Environnement suscite les attentes des associations bretonnes[32] et relance les initiatives locales. En témoignent les initiatives recensées portant, entre autres, sur des expérimentations autour de la mise en place des Agenda 21 ; du « Baromètre du développement durable[33] » ; ou encore de la mise en place d'une gestion durable des événementiels festifs en Bretagne[34].

En 2008, s'ouvre au sein du REEB, une commission « développement durable » ayant pour objectif de valoriser les outils et les démarches d'accompagnement du développement durable en Bretagne.

Dans cette configuration, la professionnalisation du réseau franchit une nouvelle étape : les savoir-faire pédagogiques acquis au sein du réseau d'éducation populaire sont progressivement réinvestis et mis au service d'un nouveau référentiel d'action (Villalba, 2009 ; Van Tilbeurgh, 2014).

Des réseaux inégalement proactifs de la politique environnementale régionale

Sur le plan stratégique et institutionnel, le début des années 2000 marque la volonté respective du REEB et de l'UBAPAR et des structures qui les composent de densifier leur rôle politique en même temps que de se sécuriser économiquement, dans un contexte financier devenu plus incertain (Mengin, 1991 ; Demoustier, 2005). Dans ce cadre, la reconnaissance des réseaux par les partenaires d'action, notamment les financeurs, est déterminante. Aussi faut-il pour chacune des deux têtes de réseaux faire valoir son utilité et marquer sa différence.

En 2000, l'UBAPAR formalise la création d'une association distincte : « UBAPAR-environnement ». Cette création montre la volonté du réseau historique de se positionner plus visiblement dans le champ environnemental et ainsi de pouvoir répondre aux sollicitations, plus ciblées, des partenaires, comme la Région ou la Direction Régionale de l'En-

31. Dispositif mis en place par le Ministère de l'Environnement et l'ADEME, soutenu par le Conseil Régional et la DIREN.
32. Cf. la lettre ouverte adressée au gouvernement et co-signée par Bretagne Vivante, la Confédération Paysanne de Bretagne, la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (FRCIVAM), Eaux et Rivières de Bretagne (ERB), la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (FRAB), le réseau Cohérence, le Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome (CEDAPA) (source : *REEB* Info, n° 47, 2007).
33. Le Baromètre du développement durable est lancé en 2008 par le réseau Cohérence. Son objectif est de permettre aux communes bretonnes d'évaluer leur prise en compte du développement durable dans leur politique et réalisations locales (Kernalegenn, 2014).
34. Depuis 2007, le REEB reçoit régulièrement des demandes liées à la gestion durable de festivals. Parallèlement, la Charte des Festivals Engagés pour le Développement Durable et Solidaire en Bretagne est signée entre le Collectifs des Festivals (créé en 2005) la Région Bretagne, l'ADEME Bretagne (source: REEB info n° 45, 2007).

vironnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Toutefois, avec la refonte des diplômes professionnels, la part des revenus issus de l'activité de formation diminue dans le budget d'UBAPAR-environnement[35]. Seuls des petits modules de formation continue sont proposés, dans le cadre de certificats de spécialisation ou en réponse à des demandes spécifiques.

De son côté, le REEB intègre à partir de 2008 de nouveaux lieux de concertation et de négociation au niveau régional[36] et participe à la mise en place d'une plateforme politique dans le domaine de l'EEDD[37], co-animée avec la DREAL. En 2011, le REEB est sollicité par la Région pour coordonner un collectif réunissant 16 associations environnementales régionales[38] afin d'être à la fois force de propositions sur les programmes européens ou les Plans Etat-Région et le relais des politiques régionales[39]. Cette nouvelle posture amène le REEB à prendre position sur le plan politique lorsque le contexte est jugé opportun. Ce fut par exemple le cas en décembre 2013, où le REEB, à travers le collectif environnemental se positionne contre le « Pacte d'Avenir » promis à la Bretagne par le gouvernement Ayrault suite aux revendications socio-économiques bretonnes (et qui a donné lieu à la médiatisation du mouvement dit « des Bonnets Rouges ») pour pallier la crise du secteur agroalimentaire[40].

Ainsi, à la fin de la décennie, la reconnaissance institutionnelle des réseaux est inégale et asymétrique. Le REEB devient l'interlocuteur privilégié de l'administration régionale dans le domaine de la politique environnementale et du développement durable, au détriment de l'UBAPAR qui peine à dépasser son statut de réseau ruraliste d'éducation populaire.

Une évolution prise dans quatre modèles de régulation

Dès son émergence, le réseau d'animation rurale est confronté à l'ajustement permanent du *contenu* de son action et des *modalités de sa mise en œuvre*. Cet ajustement est guidé par des facteurs intrinsèques, de construction des « professionnalités » ; et extrinsèques, d'adaptation à un contexte institutionnel dont les modalités de gouvernance et finalités politiques se modifient. L'approche par modèles d'analyse repose sur le postulat qu'il existe des formes de régulation de la vie sociale, notamment de la vie publique, et que ces formes se renouvellent et se transforment avec le temps (Boussard, 2006). Dans cette perspective, il s'agit de comprendre, par quatre modèles successifs, les formes dominantes de régulation qui sont à l'œuvre dans la trajectoire du réseau étudié. Premièrement, nous montrons que la structuration du réseau se réalise autour de la posture et de l'action charismatique d'individus singuliers ; deuxièmement, nous précisons que sa pérennisation est le résultat d'un modèle « institutionnalisant », qui le conduit progressivement vers un modèle entrepreneurial et gestionnaire dans lequel le rôle des considérations marchandes est accru ; enfin, nous expliquons que l'adaptation du réseau aux nouveaux outils et méthodes de gestion de l'action publique l'oriente vers un modèle professionnel centré sur un système, très codifié et parfois controversé, de contractualisation (figure 8).

Le modèle charismatique

Dans les années 1970, le système de cogestion agricole était en fonctionnement, avec un État fort et centralisé. Dans ce système, les logiques d'arrangements, dans la négociation de l'intérêt général, restaient minoritaires mais bien existantes (Crozier, Thoenig, 1975). Comme le montre notre étude, le projet de refondation de la société rurale s'incarnant dans les ULAMIR est devenu opérationnel dans une configuration d'influences qui mobilisa trois réseaux distincts : le réseau institutionnel de l'éducation populaire, le réseau de formation universitaire et le réseau politique local.

35. Le diplôme du BEATEP ayant disparu en 2006-2007 et ayant été remplacé par le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), dépendant de formalités administratives plus lourdes, le réseau fait le choix de ne pas être l'opérateur de ce nouveau diplôme, de même que son réseau national d'appartenance, la FNFR. Les revenus issus de la formation professionnelle diminuent donc de 50 % à moins du quart sur la période 2001-2012 (source : rapports financiers UBAPAR-Environnement).
36. Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), Conseil Économique et Social Environnemental Régional (CESER) depuis 2011, en particulier.
37. La « plateforme de l'EEDD en Bretagne » est créée en 2006, après la signature du Plan Régional d'Action (PRA) en 2005 entre le REEB, l'ADEME, Le Rectorat, la DRAAF, la DRJSCS, l'Agence de l'Eau, la Région et les quatre Conseils Généraux de Bretagne.
38. Liste détaillée : [*http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/media/user/File/communique/CP%20du%20collectif%20100713.pdf*].
39. À noter que dans les dossiers de demande de subvention de la Région, un des pré-requis souhaité est d'être adhérent du REEB.
40. Le Collectif propose en alternative, un « Pacte d'avenir solidaire et soutenable » : [*http://pacteecosolidairebretagne.wordpress.com/*].

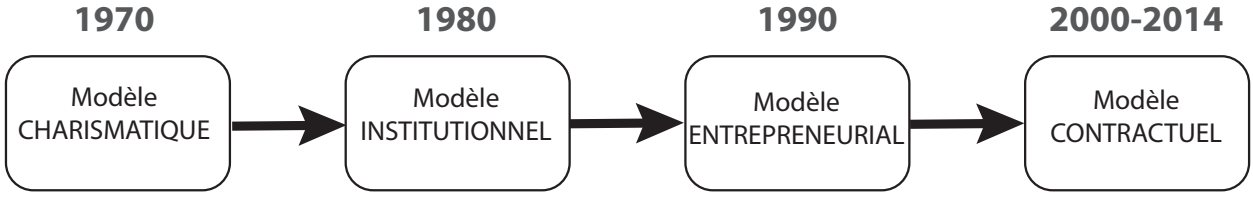


Figure 8 : Les modèles d'évolution du réseau
Models of network evolution

Vincent Picheral, l'inspecteur « Jeunesse et Sports » arrivé en Finistère en 1966 après sa mutation, possédait à cette date une solide expérience des grands mouvements d'éducation populaire (Peuples et Cultures, notamment) et avait déjà investi les réseaux de l'animation urbaine (MJC) et de l'enseignement (au sein des IUT Carrières Sociales) au niveau national. À ce titre, il siégeait dans de nombreuses commissions de travail où il était amené à côtoyer divers hauts-fonctionnaires, responsables ou encore élus. C'est par l'intermédiaire de la FNFR qu'il rencontra, au début des années 1970, Alphonse Arzel, alors conseiller général et maire de Ploudalmézeau. À cette période, l'élu figurait parmi les personnalités politiques les plus influentes dans le département du Finistère. Il jouait en particulier un rôle déterminant dans les instances politiques départementales et nationales sur les questions rurales, tant du point de vue économique que sur le plan de l'animation associative. Lui-même agriculteur et formé à l'esprit d'entreprise à la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC), où il était à la fois militant et animateur de chorales et de théâtre, Alphonse Arzel fit partie de ces premières personnalités à envisager le développement local à travers la coopération territoriale (Hascoët, 1992). Il était ainsi très à l'écoute des différentes initiatives de promotion sociale et culturelle. Vincent Picheral, familier des pratiques de cogestion avec l'État et maitrisant parfaitement les codes de l'action publique, sut alors tirer parti de la sensibilité de l'élu aux dynamiques associatives chargées d'animer la vie locale, sensibilité qui se manifesta dans son soutien à la création de l'ULAMIR de Ploudalmézeau en 1974, et dans son mandat à la présidence de l'UBAPAR entre 1983 et 1989. Sur le socle de cette entente originelle, dans un contexte où la charge de travail était importante et la reconnaissance sociale parfois difficile à obtenir, les premiers animateurs professionnels reçurent dans leur quotidien, tout le soutien et la confiance de ceux qui endossèrent les figures charismatiques de « l'élu et du fonctionnaire militant » (Spanou, 1991 ; Lazéga, 1994 ; Labbe, 2010)[41].

Ainsi, le réseau qui s'institua dans les années 1970 est le résultat de l'action menée par une génération d'individus singuliers, dont la capacité d'agir reposait en grande partie sur leur charisme, bien qu'ils fussent également portés par des institutions fortes (Weber, 1971). Cet attribut charismatique résultait lui-même d'une lente construction sociale débutée dans la période d'après-guerre, au cours de laquelle les « militants » de tous bords furent encouragés par les institutions à prendre de plus en plus de responsabilités dans la reconstruction générale du pays (Ion, 1997). Ce trait de personnalité conféra ainsi à toute une génération d'individus la légitimité de refonder la société rurale, qui entra avec eux, dans une longue phase de transition (Canévet, 1980). Dans le cas des ULAMIR, ce pouvoir fondateur prit corps dans la mobilisation et l'institution d'un véritable réseau affinitaire et d'une communauté d'acteurs (Martin-Place, 2002). Les modèles d'évolution qui suivront cette période ne consisteront, finalement, que dans le prolongement et les ajustements du réseau, et reposeront moins, dès lors, sur l'action de personnalités singulières que sur des jeux d'acteurs déjà institutionnalisés, dans des contextes renouvelés.

Les modèles institutionnel et entrepreneurial

Ces deux modèles, bien que successifs dans la chronologie, sont intimement liés dans leur développement. Plus précisément, ils montrent que le réseau, en même temps que d'acquérir, du fait de

41. D'après une animatrice ayant fait partie de cette « clique » et évoquant Vincent Picheral : « *Je crois quand même qu'on était très sous la coupe de cette personne… et puis il avait une grosse influence sur tous les animateurs urbains aussi, pas que nous…* »

sa professionnalisation, une reconnaissance sociale et institutionnelle, s'établit lui-même comme institution locale, portant ou relayant des prescriptions publiques. Ce faisant, le modèle institutionnel alimente un projet plus entrepreneurial de développement associatif où la dimension économique prend une place de plus en plus importante dans les logiques d'actions.

Les années 1980 et 1990 sont marquées par la densification des pouvoirs locaux, stimulée par les politiques de décentralisation. Avec elles, la compétence environnementale est en partie déléguée aux collectivités locales. À cette période, les animateurs sont devenus, du fait de l'exploitation de bases de plein air, formateurs et concepteurs de matériel technique, reconnus par l'administration pour leurs compétences d'expertise pédagogique. L'institutionnalisation du métier d'animateur-nature est tangible et perceptible par les acteurs eux-mêmes : « En terme d'emploi, nous sommes passés d'un statut peu ou mal défini à une filière-métier structurée et mieux identifiée[42]. » Cette institutionnalisation est largement stimulée par une politique nationale d'aide à l'emploi à travers des dispositifs tels que l'objection de conscience à partir de 1983 et les « nouveaux services-nouveaux emplois » (emplois-jeunes) entre 1997 et 2005[43]. Pour de nombreux salariés, cette période représente « l'âge d'or » de l'EE : le métier s'étoffe de pratiques créatives et innovantes, expérimentées par des salariés aux qualifications très variées. En s'engageant dans l'exploration d'une panoplie de nouvelles activités, les structures locales se mettent au service de l'État et des collectivités territoriales dans le but de favoriser la diffusion des « valeurs environnementales » (Le Démézet, Maresca, 2005). Ces prestations de services (animations scolaires, formation à l'utilisation d'un outil pédagogique, etc.), en même temps qu'elles leur permettent de générer un petit capital tendent à les instrumentaliser au bénéfice de politiques publiques et à les éloigner, pour des raisons de sécurisation financière, de leurs capacités de mobilisation sociale (Abrioux, 2010). Parallèlement, l'explosion des emplois-aidés, en raison des charges financières qu'ils suscitent pour leur pérennisation, participe à la « gestionnarisation » du fonctionnement interne des structures, par l'encadrement, en particulier, du travail des salariés (Boussard, 2006).

Ainsi, le réseau, dans le but de répondre à l'augmentation de la commande publique en matière d'environnement et tirant parti des différentes opportunités institutionnelles, modifie sa logique économique et adopte un fonctionnement d'entreprise, qui a pour rhétorique principale, dans la production des biens ou des services marchands, l'efficacité et la rentabilité financière (Chiapello, Gilbert, 2013). Cette banalisation questionne alors la perte progressive des spécificités de l'acteur associatif en termes d'organisation et de fonctionnement : le travail, les prix, la mise en concurrence, le cadre juridique font que les distinctions avec les entreprises à but lucratif se réduisent (Abrioux, 2010).

Le modèle contractuel

Le modèle contractuel montre que les reconfigurations professionnelles de l'action des structures locales sont le résultat du déploiement et du renforcement du développement durable dans l'espace public[44]. Plus largement, le développement durable induit une nouvelle « grammaire » professionnelle du projet de l'EE par la transformation du contexte institutionnel et juridique, désormais animé, au sein d'un modèle supra-gestionnaire, par des politiques sectorielles et de contractualisation (Lascoumes, Le Galès, 2004 ; Chiapello, Gilbert, 2013).

Depuis son apparition au début des années 1990, le développement durable s'est progressivement imposé comme le principal référentiel des politiques d'aménagement territorial, supplantant l'entrée environnementale (Emelianoff, 2007 ; Matagne, 2013). Ce référentiel a pour particularité d'énoncer une série de principes pour le moins ambigus et polysémiques (Granchamp Florentino, 2012) dont l'horizon programmatique s'étend aussi bien aux systèmes naturels (atmosphère, eau, sols, êtres vivants, etc.) qu'aux comportements humains (réduction et tri des déchets, modes de consommation, modes de décision, etc.). Aussi, afin que cette notion puisse passer d'une définition globale à une inscription locale, elle doit d'abord faire l'objet, selon Villalba (2009), d'un processus de traduction et d'appropriation. Pour y

42. Président du REEB, *Polypode*, n° 19, Éditions REEB, mars 2012.
43. Selon la DARES, 310 000 postes ont été créés et 470 000 jeunes ont été embauchés de 1999 à fin 2005 dans toute la France.
44. En témoigne le développement sémantique autour de cette notion : les usages du qualificatif « durable » et du substantif « durabilité » sont aujourd'hui très répandus (Granchamp Florentino, 2012).

parvenir, les tentatives de reformulation du développement durable s'attellent à faire se concilier, au niveau local, les contraintes professionnelles, les injonctions réglementaires et les obligations territoriales. Devant l'ampleur des adaptations à réaliser, les associations locales d'EE deviennent, pour les pouvoirs publics, une ressource importante. Pour répondre à ces attentes (et parfois pour les anticiper), certaines de ces associations s'engagent dans des démarches de labellisation reconnaissant leurs compétences d'accompagnement au développement durable et les valorisant au sein de nouveaux partenariats. Le label des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) fait, par exemple, référence dans ce domaine.

Dans le même temps, les caractéristiques de la commande publique se transforment pour se doter de critères administratifs de plus en plus « thématisés » (actions sur les déchets, sur l'eau, sur la biodiversité, etc.) et « instrumentées » (lignes budgétaires précises, systèmes d'appel à projets, etc.) (Lascoumes, Le Galès, 2004 ; Lascoumes, 2007). Dans cette perspective, la forme prestataire, centrée sur la marchandisation des services, est remplacée par la forme contractuelle, basée sur la notion de contrat. Les associations et réseaux d'EE ont désormais, par exemple, la possibilité de passer des conventions pluri-annuelles avec les services techniques des collectivités, leur permettant d'acquérir des financements propres (Leninger-Frézal, 2009). Ce glissement tend à renforcer l'exigence, par les partenaires, du professionnalisme dans les termes du contrat (Boussard *et al.*, 2010 ; Dussuet, Flahaut, 2010). Progressivement investi de compétences d'ingénierie, acquises sur le terrain mais aussi au sein de formations universitaires de plus en plus diversifiées, l'animateur se défini avec une nouvelle sémantique : il devient chargé de mission et/ou de projet, éco-conseiller, chargé d'études, agent de développement ou encore médiateur (Granjou *et al.*, 2010) (figure 9). Par cette spécialisation, le modèle contractuel prolonge le risque de l'instrumentalisation de l'EE, davantage perçue comme un ensemble de dispositifs techniques dans lequel les dimensions administrative et financière prédominent sur les dimensions politique et idéologique de son projet de transformation sociale (Villalba, 2009 ; Ion, 2012). *In fine*, ce processus de rationalisation conduit les professionnels à consacrer une part importante de leur temps de travail à rechercher les modes de financement de leur action et vient attester, par là même, de la déconnexion progressive entre la sphère associative et la sphère politique (Ion, 2012).

Ainsi, les années 2000 marquent un tournant gestionnaire dans la conduite du réseau. Les dispositifs contractuels sont devenus d'incontournables médiateurs sociaux de l'action publique (Chiapello, Gilbert, 2013). Cette transformation ne manque pas





Figure 9 : Entre l'animateur et le chargé de mission : réunions de travail pour des projets collectifs (source : archives privées)
Between animator and project manager : work sessions for collective projects
Réunion de travail dans le cadre du projet « Douron, vallée nature », 2005 (gauche).
Work session on Douron river's management, 2005 (left).
Réunion de travail en marge du SAGE Léon-Trégor, 2011 (droite).
Workshop around water management and planning (area of Morlaix, Finistère), 2011 (right).

de questionner le projet politique initial du réseau, qui s'accommode parfois difficilement de ce processus de bureaucratisation accru de l'action.

Conclusion

Les recherches effectuées sur la structuration et l'évolution du réseau d'éducation populaire du Finistère durant ces quarante dernières années montre que les adaptations opérées lui ont permis de s'emparer des questions environnementales et de développement durable et d'élargir son action à des échelles variées. C'est en s'appuyant à la fois sur ses caractéristiques intrinsèques de fonctionnement (modèles d'évolution) et sur les contingences diverses auxquelles il est soumis (décentralisation, transfert de compétences, institutionnalisation de l'environnement, etc.) que le réseau saisit au fur et à mesure les opportunités de sa pérennisation et donc de son institutionnalisation. Si la convergence, pendant quarante ans, de ces multiples facteurs semble avoir plutôt réussi au réseau[45], la réalité socio-économique actuelle suscite de nombreuses inquiétudes quant aux prolongements de cette capacité d'adaptation. Comment continuer à être force d'initiative, qui plus est innovante et transformatrice, au moment où, dans un contexte de rationalisation de l'action, soutenu par les fonds publics, la concurrence inter-associative s'est accrue dans les demandes de financements ? La pression concurrentielle, en consacrant « l'entrée en économie des associations », va jusqu'à banaliser la forme « d'entreprise associative » ce qui provoquent des inquiétudes et parfois des conflits sur le devenir des valeurs associatives d'éducation populaire, d'émancipation et de transformation sociale (Laville, 2008 ; Ughetto, Combes, 2010). La période qui s'annonce est d'ores et déjà marquée par la complexification et le déplacement des enjeux : si l'anticipation des changements sociétaux est au cœur du métier d'éducateur à l'environnement depuis ses prémisses, celle des réformes institutionnelles, territoriales et structurelles sera à n'en pas douter, décisives pour la survie de bon nombre d'associations et de leurs réseaux d'appartenance.

45. Ainsi qu'à d'autres… Cf. l'évolution des deux principales associations bretonnes de protection de l'environnement, Bretagne Vivante (ex-SEPNB) et Eaux et Rivières de Bretagne (ERB) (Le Démézet, Maresca, 2003).

Lexique

BEATEP	Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire
DDJS	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
DIREN	Direction Régionale de l'Environnement
DREAL	Direction Régionale e l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EEDD	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
FNFR	Fédération Nationale des Foyers Ruraux
FONJEP	Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
JAC	Jeunesse Agricole Chrétienne
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MRJC	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
REEB	Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne
UBAPAR	Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux
UDAMIR	Union Départementale d'Animation en Milieu Rural
ULAMIR	Union Locale d'Animation en Milieu Rural

Bibliographie

Abrioux F., 2010. Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction, *Management & Avenir*, vol. 10, n° 40, p. 186-204.

Augustin J.-P., Ion J., 1993. *Des loisirs et des jeunes, 100 ans de groupements éducatifs et sportifs*, Paris, Éditions Ouvrières, 143 p.

Baszanger L., 1990. Emergence d'un groupe professionnel et travail de légitimation. *Revue Française de Sociologie*, XXXI, p. 257-282.

Berger S., 1975. *Les paysans contre la politique*, Paris, Seuil, 340 p.

Besse L., 2010. Fonctionnaires associatifs ? L'identité corporative des directeurs de MJC (années 1940-années 1960), *in* Tétard F. (dir.), *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire (1918-1971)*. Paris, La Documentation Française, 330 p. (p. 210-220).

Bonneau M., 2006. *Devenir éducateur à l'environnement,* Mémoire d'études, 117 p.

Bourg D., Papaux A., 2010. Écologie, 1980-2010 : de l'exception française à la normalisation, *Le Débat*, n° 160, p. 94-114.

Boussard V., 2006. *Sociologie de la gestion. Les faiseurs de performance*, Paris, Belin, 263 p.

Boussard V., Demazière D., Milburn P. (dir.), 2010. *L'injonction au professionnalisme. Analyses d'une dynamique plurielle,* PUR, 178 p.

Brochot A., 1995. Territorialiser la politique de l'environnement en France, *Strates, n°* 8, p. 2-17.

Canévet C. 1980. Les mutations de l'espace rural, *Norois*, n° 105, p. 5-18.

Canévet C. 1992. *Le modèle agricole Breton*, Rennes, PUR, 397 p.

Cheriki-Nort J. (dir.), 2010. *Guide pratique d'Éducation à l'Environnement : entre humanisme et écologie*, Éditions Yves Michel & École et Nature, 259 p.

Chiapello E., Gilbert P., 2013. *Sociologie des outils de gestion. Introduction à l'analyse sociale de l'instrumentation de gestion*, Paris, La Découverte, 295 p.

Chosson J.-F., 1991. La Fédération nationale des foyers ruraux. Stratégies tournantes sur fronts mouvants. *Économie rurale*, n° 202-203, p. 114-118.

Chosson J.-F., 2000. Le deuxième âge du gaullisme et les associations rurales : la Fédération Nationale des Foyers ruraux et le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne, *in* Poujol G. (dir.), *Éducation populaire : le tournant des années 1970,* Paris, l'Harmattan, 249 p. (p. 101-110).

Conq J., 1996. De la JAC au MRJC. *In* Conq J. (dir.), *JAC/MRJC, origines et mutations. Un mouvement de jeunesse au cœur de la société française*, Lyon, Chroniques sociales, 418 p. (p. 181-257).

Crozier M., Thoenig J.-C. 1975. La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système de décision politico-administratif local en France, *Revue française de sociologie*, n° 16, p. 3-32.

Demoustier D., 2005. Les associations et leurs partenaires publics : anciens enjeux, nouvelles attentes, *Informations sociales*, vol.1, n° 121, p. 120-131.

Dussuet A., Flahault E., 2010. Entre professionnalisation et salarisation, quelle reconnaissance du travail dans le monde associatif ?, *Formation emploi*, n° 111, p. 35-50.

Emelianoff C., 2007. La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe, *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, p. 48-65.

Girault Y., Sauvé L., 2008. L'éducation scientifique, l'éducation à l'environnement et l'éducation pour le développement durable. Croisement, enjeux et mouvances, *Aster*, n° 46, p. 7-30.

Grandchamp Florentino L. 2012. De l'éco-développement au développement durable, *In* Barbier R. *et al.* (dir.), *Sociologie de l'environnement : état des savoirs*, Presses Universitaires de Laval.

Guilloteaux C.-H., 1996. Le MRJC dans les transformations de la société, *in* Conq J. (dir.), *JAC/MRJC, origines et mutations. Un mouvement de jeunesse au cœur de la société française,* Lyon, Chroniques sociales, 418 p. (p. 263-351).

Hascoët D., 1992. *De la JAC à la politique. Cinq itinéraires Finistériens*, Quimper, Calligrammes, 270 p.

Héluwaert M., 2002. *Jeunesses et Sports. Espérances contrariées, marginalités récupérées. Propos sur des utopies abandonnées*, Paris, L'Harmattan, 261 p.

Houée P., 1974. Animation et développement micro-régional en milieu rural français. *Économie rurale*, n° 99-100, p. 41-51.

Ion J., 1997. *La fin des militants ?*, Les Éditions de l'Atelier, 124 p.

Ion J., 2012. *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 214 p.

Jeannot G., 2005. Les métiers flous du développement rural, *Sociologie du travail*, vol. 47, p. 17-35.

Jeudy H.-P., 1990. *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Jollivet M., 1985. Le développement local, mode ou mouvement social ?, *Économie rurale*, n° 166, p. 10-16.

Jollivet M., 2001. *Pour une science sociale à travers champs. Paysannerie, ruralité, capitalisme*, Paris, Éditions Arguments, 400 p.

Kalaora B., Vlassopoulos C., 2013. *Pour une sociologie de l'environnement. Environnement, société et politique*, Seyssel, Champ-Vallon, 301 p.

Kernalegenn T., 2006. *Les chemins bretons de l'écologie. Luttes écologistes dans le Finistère (1967-1981)*, Fouesnant, Yoran Embanner, 317 p.

Kernalegenn T., 2014. *Histoire de l'écologie en Bretagne*, Rennes, Éditions Goater, 181 p.

Labbe H., 2010. Entre associations et ministères : point de vue d'un militant fonctionnaire pour une éducation popul'ERE ! *Éducation Relative à l'Environnement – Regards, Recherches, Réflexions*, Vol. 9, p. 273-280.

Lascoumes P., Le Galès P., 2004. *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 370 p.

Lascoumes P., 2007. Les instruments d'action publique, traceurs de changement : l'exemple des transformations de la politique française de lutte contre la pollution atmosphérique (1961-2006), *Politiques et Sociétés*, vol. 26, n° 2-3, p. 73-89.

Laville J.-L., Hoarau C., 2008. *La gouvernance des associations. Économie, sociologie, gestion*, Paris, Erès.

Lazéga E., 1994. Analyse de réseaux et sociologie des organisations, *Revue française de sociologie*, vol. 35, n° 2, p. 293-320.

Le Bourhis J.-P., 2009. DRE, DRAE, DIREN, DREAL : éléments pour une histoire de l'administration territoriale de l'Environnement en France, *Pour Mémoire*, n° 6, p. 9-23.

Le Démézet M., Maresca B., 2003. *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Rennes, PUR, 238 p.

Leninger-Frézal C., 2009. *Le développement durable et ses enjeux éducatifs. Acteurs, Savoirs, stratégies territoriales*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Lyon, 540 p.

Leninger-Frézal C., 2010. L'éducation à l'environnement et/ou au développement durable : un enjeu de la vie politique locale, *Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions*, Vol.9, p. 77-94.

Matagne P., 2013. Éducation à l'environnement, éducation au développement durable : la double rupture, *Éducation et socialisation*, vol. 33, p. 2-9.

Mathis C.-F., 2012. Mobiliser pour l'environnement en Europe et aux États-Unis. Un état des lieux à l'aube du 20e siècle, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol.1, n° 113, p. 15-27.

Mendras H. 1967. *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS [réédition, Arles, Actes Sud], coll. « Babel », 1992, 364 p.

Mengin J., 1991. Les associations face à la décentralisation, *Économie rurale*, n° 202-203, p. 107-109.

Martin-Place V., 2002. La construction des politiques contractuelles d'environnement, *Écologie & politique*, n° 26, p. 133-147.

Mermet L., Berlan-Darcqué M., 2009. *Environnement : décider autrement. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*, Paris, L'Harmattan, 378 p.

Mignon J.-M., 1998. *La lente naissance d'une profession : les animateurs, de 1944 à 1988*, Thèse de Doctorat en Histoire contemporaine, Université Michel-de-Montaigne, Bordeaux III, 421 p.

Mignon J.-M., 2007. *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La Découverte, 264 p.

Mormont M., 2009. Globalisations des campagnes, *Études rurales*, n° 183, p. 143-160.

Pellaud F., 2011. *Pour une éducation au développement durable*, Versailles, Éditions Quae, 196 p.

Richard J.-C., 1996. Les foyers ruraux, 1946-1996 : cinquante ans d'éducation populaire pour le développement rural. *Animer, le magazine rural*, Hors-série, Paris, Éditions FNFR, 254 p.

Sauvé L., 2006. Complexité et diversité du champ de l'éducation relative à l'environnement. *Chemin de traverse*, n° 3, p. 51-62.

Sawicki F., 2003. Le temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement, *in* Lagroye J. (dir.) *La politisation*, Paris, Belin, p. 123-146.

Sigaut O., 2010. L'éducation à l'environnement, entre politique et politiques publiques. *Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions*. Vol. 9, p. 59-75.

Spanou C., 1991. *Fonctionnaires et militants. L'administration et les nouveaux mouvements sociaux*. Paris, L'Harmattan, 314 p.

Tellier T., 2010. La vie sociale dans les grands ensembles ou l'exigence de nouveaux cadres territorialisés de l'animation, *in* Tétard F. (dir.), *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire (1918-1971)*. Paris, La Documentation Française, 330 p. (p. 289-296).

Thoenig J.-C., Duran P., 1996. L'État et la gestion publique territoriale, *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 4, p. 580-623.

Ughetto P., Combes M.-C., 2010. « Entre les valeurs associatives et la professionnalisation : le travail, un chaînon manquant ? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], 5.

Van Tilbeurgh V., 2007. *La mer d'Iroise, négociations sur le principe de protection*, Rennes, PUR, 224 p.

Van Tilbeurgh V., 2014. *Négocier la nature. Les dispositifs environnementaux comme situations dialogiques de négociation*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Rennes, 245 p.

Villalba B., 2009. « Comment sensibiliser sans désespérer… ? ». Stratégies d'appropriation du développement durable par la Fédération des Centres Sociaux du Nord, *in* Villalba B. (ed.) *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusion, traductions*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Espaces Politiques », 388 p. (p. 305-340).

Vrignon A., 2012. Écologie et politique dans les années 1970, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 113, n° 1, p. 179-190.

Weber M., 1971. *Économie et société. Les catégories de la sociologie, volume 1*, Paris, Plon.